

L'enquête a couvert les domaines démographique, social et économique qui permettent d'évaluer les politiques nationales de la population, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisation, les dynamiques migratoires, la scolarisation et l'alphabétisation, en relation avec le marché du travail. Il est analysé notamment les différentes questions d'emploi, du chômage et de la main-d'œuvre. Un modèle d'analyse de régression logistique multinomiale a aussi permis de déterminer les principaux facteurs d'accès des chômeurs et des inactifs à l'emploi. Toutes les analyses des questions de l'emploi et du chômage ont couvert les personnes âgées de 15 ans et plus.

CONCEPTS ET INDICATEURS CLÉS

Population en âge de travailler

C'est la frange de la population potentiellement active. Il s'agit d'une population qui peut être pourvue d'emplois, en situation de chômage ou d'inactivité. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays, mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. AFRISTAT [2.1] a recommandé, pour le calcul des indicateurs classiques du marché du travail, de considérer la classe d'âge définie dans la politique nationale de l'emploi des pays, à défaut la classe d'âge de 15 ans et plus qui est généralement pratiquée dans les enquêtes sur l'emploi dans des pays africains.

Personnes en Emploi

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une période de référence (sept derniers jours avant l'enquête), s'est engagée ne serait-ce qu'une heure, dans une activité productive. On entend par activité productive, toute activité de production de biens et services au sens du système de comptabilité nationale (SCN). Il s'agit alors de la production des biens et services marchands et des biens non marchands.

Personnes au chômage

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler, qui répond simultanément à trois critères : n'avoir exercé aucune activité de production (au sens de la comptabilité nationale) au cours des sept derniers jours précédant l'enquête, avoir recherché activement un emploi au cours de la même période ou des 30 derniers jours précédant l'enquête et être disponible pour travailler dans les 15 jours au plus tard.

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

Main-d'œuvre

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie (les 7 derniers jours).

Main-d'œuvre potentielle

Trois groupes de personnes, en âge de travailler et sans emploi, font partie de

la main-d'œuvre potentielle : les personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles ; les personnes non à la recherche active mais disponibles ; les personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi.

Main-d'œuvre élargie

La main-d'œuvre élargie est la somme de la main-d'œuvre et de la main-d'œuvre potentielle.

Sous-emploi lié au temps de travail

Le sous-emploi lié au temps de travail caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine ; est disponible pour travailler plus ; et/ou est à la recherche d'un travail supplémentaire.

Sous-utilisation de la main-d'œuvre

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elles regroupent la situation des personnes en sous-emploi lié au temps de travail, au chômage, à la main-d'œuvre potentielle. La nature de la sous-utilisation de la main-d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage (SU-1), le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU-2), le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU-3) et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU-4). Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous-utilisées à la main-d'œuvre élargie.

Population hors main d'œuvre

La population hors main d'œuvre comprend les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la courte période de référence.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI,
DU DIALOGUE SOCIAL ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA STATISTIQUE



L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITÉ AU GABON EN 2024

RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME ENQUÊTE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE

BILAN DE L'EMPLOI



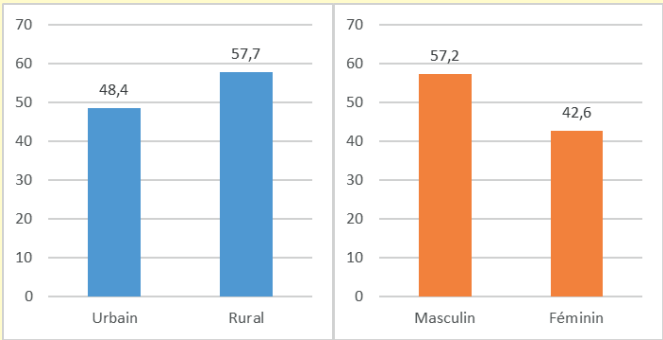
Contact E-mail : dgegouv.gabon@gmail.com

Tableau 18 : Récapitulatif de la situation du marché du travail

INDICATEURS DU MARCHE DE TRAVAIL	MILIEU DE RÉSIDENCE		SEXE		
	URBAIN	RURAL	MASCU-LIN	FÉMI-NIN	TOTAL
POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS	1 107 566	153 561	596 627	664 499	1 261 126
POPULATION EN EMPLOI	432 432	83 470	293 318	222 584	515 902
POPULATION AU CHOMAGE	103 561	5 173	48 006	60 728	108 734
MAIN-D'ŒUVRE	535 993	88 643	341 324	283 312	624 635
POPULATION EN SITUATION DE SOUS-EMPLOI LIE AU TEMPS DE TRAVAIL	57 996	24 859	35 488	47 367	82 855
MAIN D'ŒUVRE POTENTIELLE	3 341	-	477	2 864	3 341
MAIN-D'ŒUVRE ELARGIE	539 334	88 643	341 801	286 175	627 977
POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE	571 573	64 918	255 303	381 188	636 491

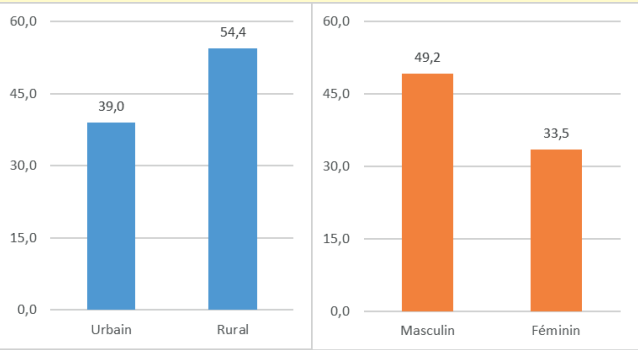
Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC2024).

Figure 05 : Taux de participation à la main-d'œuvre des personnes âgées de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)



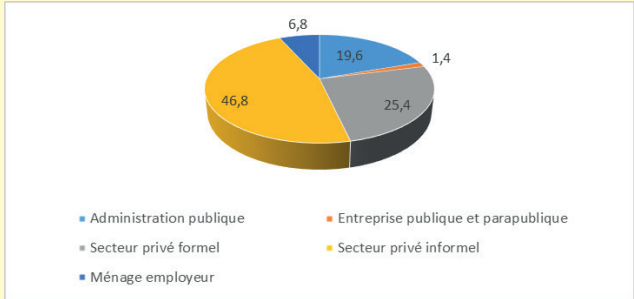
Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC2024).

Figure 06 : Taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (%)



Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC2024).

Figure 07 : Contribution des secteurs institutionnels à la création d'emploi (%)



Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC 2024).

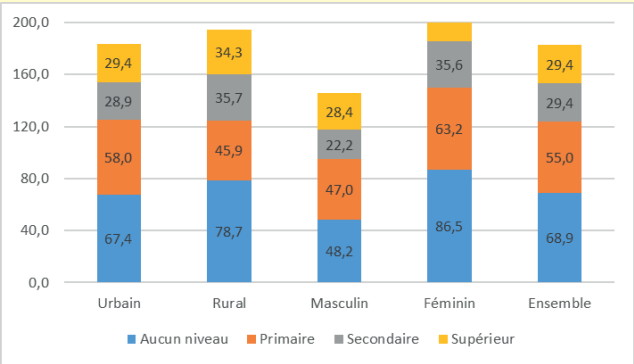
Tableau 27 : Bilan de l'emploi au Gabon

	TYPE D'EMPLOI		
	EMPLOI FORMEL	EMPLOI INFORMEL	TOTAL
SECTEUR INSTITUTIONNEL AGRICOLE			
UNITE DE PRODUCTION FORMELLE	0,3	2,8	3,1
UNITE DE PRODUCTION INFORMELLE	1,5	10,5	12,0
MENAGE	0,1	0,2	0,3
TOTAL	1,8	13,5	15,3
SECTEUR INSTITUTIONNEL NON AGRICOLE			
UNITE DE PRODUCTION FORMELLE	9,5	33,8	43,3
UNITE DE PRODUCTION INFORMELLE	1,8	33,0	34,8
MENAGE	0,3	6,1	6,5
TOTAL	11,7	73,0	84,7
ENSEMBLE			

UNITE DE PRODUCTION FORMELLE	9,8	36,6	46,4
UNITE DE PRODUCTION INFORMELLE	3,3	43,5	46,8
MENAGE	0,4	6,4	6,8
TOTAL	13,5	86,5	100,0

Source : DGE/DGS, Enquête Nationale Sur L'emploi Et Le Chômage (ENEC 2024).

Figure 13 : Jeunes de 15-35 ans ni aux études ni à l'emploi selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe (%)



Source : DGE/DGS, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage (ENEC 2024).

SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE

L'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage de 2024 (ENEC 2024), dont les résultats sont présentés ici, est la deuxième du genre après celle de 2010. Elle répond à la volonté du Gouvernement gabonais de disposer des indicateurs à jour sur le marché du travail. L'enquête a été réalisée par sondage aléatoire auprès des ménages ordinaires sur toute l'étendue du territoire. Le ménage ordinaire, au sens du recensement général de la population et des logements (RGPL) de 2013, est un ensemble d'une ou de plusieurs personnes, apparentées ou non, qui vivent sous le même toit, partagent généralement les repas. Le ménage est placé sous l'autorité d'une seule personne, reconnue comme le chef de ménage.

Au total, 13 strates sont définies comme des domaines d'analyse pour la production des résultats de l'enquête. Elles sont constituées des 9 provinces du Gabon et des 4 principales villes du pays qui sont Libreville, Owendo et Akanda (dans la province de l'Estuaire) et Port-Gentil (dans la province de l'Ogooué-Maritime). Au plan géographique, la base a été structurée en 22 strates de sondage constituées par les deux milieux de résidences dans les 9 provinces et les 4 principales villes. Dans chaque strate de sondage, il a été mis en œuvre un tirage à deux degrés avec probabilités Inégales au premier degré. Au premier degré, il a été tiré 176 secteurs de dénombrement (SD), proportionnellement à leur effectif de ménages. Dans les SD sélectionnés, il est tiré, au deuxième degré, un nombre constant de 20 ménages, avec probabilité égale.

Au total, 3520 ménages ont été tirés dans les 22 strates. Au final, 3438 ménages ont été enquêtés dans les 176 SD, soit un taux de réponse de 97,7%. Le niveau de couverture atteint est jugé très bon pour produire des résultats significatifs selon la structure administrative du Gabon. La base de sondage de l'enquête est issue du RGPL de 2013.